

Le projet éolien de Marias

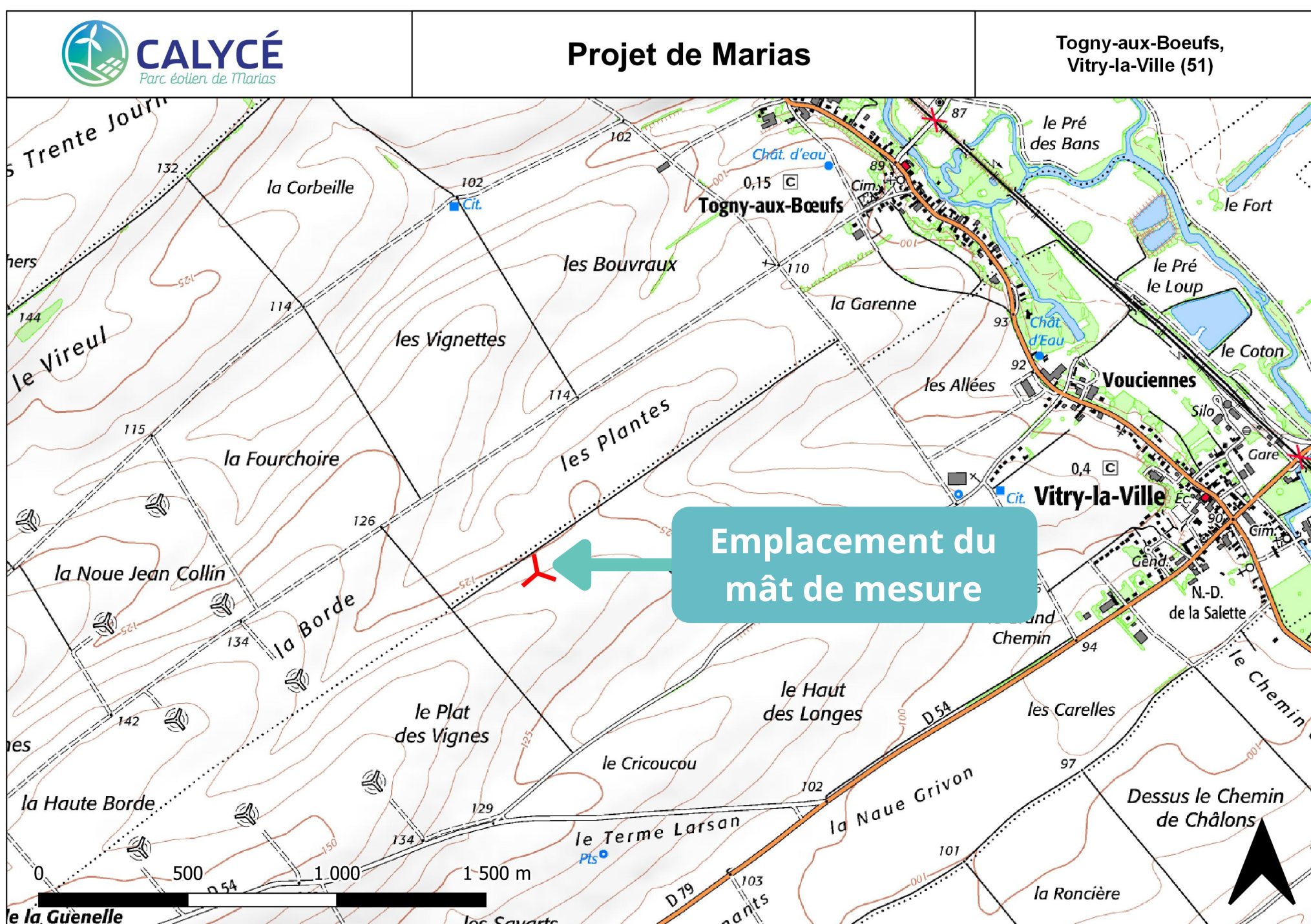


CALYCE
Parc éolien de Marias

Dans le cadre du projet éolien de Marias, situé sur les communes de Togny-aux-Boeufs et Vitry-la-Ville, nous souhaitons vous informer qu'un **mât de mesure** va être installé à Vitry-la-Ville en mars 2022.

A cette occasion, nous organisons une permanence publique en mairie de Vitry-la-Ville le **Mercredi 2 mars de 11h à 18h30.**

Nous serons présents pour vous accueillir et échanger avec vous autour de ce projet.



**+ 10 500 MWh d'électricité
verte produite / éolienne / an**



**+ 1 900 foyers fournis en
électricité / éolienne / an**



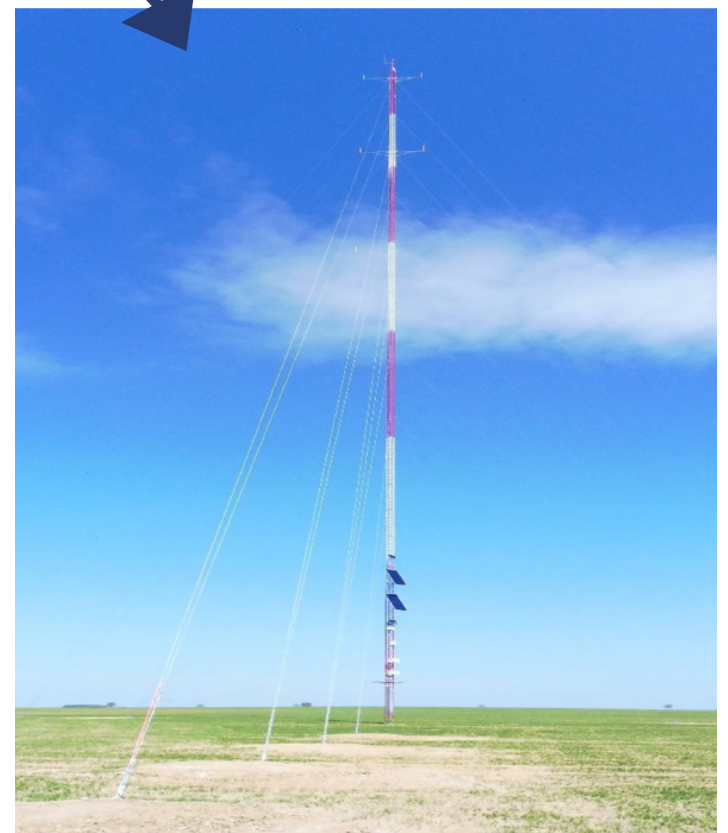


A quoi sert un mât de mesure ?

L'étude du vent est réalisée grâce à un mât de mesure dont la hauteur est généralement de 100 mètres, implanté au centre de la zone d'étude.

Grâce à ses enregistrements en continu effectués par des anémomètres et girouettes situés à différentes hauteurs, le mât va mesurer précisément la **vitesse moyenne sur la zone de projet, et à la hauteur des futures éoliennes**. Il permet également de mesurer les variations saisonnières, et prédire la future production du parc éolien sur une moyenne annuelle.

La deuxième fonction de ce mât sera de participer à **l'étude sur les chauves-souris** à travers des récepteurs d'ultrasons placés à différentes hauteurs. Cela nous permettra de détecter et quantifier les éventuelles espèces sensibles se trouvant dans la zone d'étude et de prévoir un bridage spécifique aux chauves-souris si besoin.



Calendrier prévisionnel des études

Etude écologique 2021 / 2022

L'**étude écologique** est réalisée par le bureau d'études écologique de l'ONF. Celle-ci a commencé en août 2021, elle vise à faire un état des lieux de la biodiversité. A l'issue de celle-ci, nous pourrions apprécier les éventuels effets d'un parc éolien sur la biodiversité et ainsi déterminer sa faisabilité mais également les mesures à mettre en place pour limiter ces effets s'ils sont avérés.

Etude de vent 2022 / 2024

Avant de lancer la phase d'études sur le site du projet, nous nous assurons que le vent est suffisamment important à l'échelle territoriale pour alimenter en énergie mécanique les éoliennes. Néanmoins, afin d'avoir une estimation locale et donc plus précise du gisement éolien, nous réalisons une **étude de vent** grâce au mât de mesure.

Etude paysagère Printemps 2022

L'**étude paysagère** sera réalisée par le bureau d'études indépendant Jacquel & Chatillon, basé à Châlons-en-Champagne qui étudie les enjeux paysagers et patrimoniaux de la zone du projet. Après avoir identifié les différents sites et monuments sensibles, le bureau d'études réalise des photomontages, qui modélisent les éoliennes à partir de photographies prises autour de la zone du projet. Des mesures concrètes peuvent alors être proposées pour conserver une bonne insertion paysagère.

Etude acoustique Printemps 2022

Une **campagne acoustique**, réalisée par un bureau d'études indépendant, aura lieu au printemps 2022. Des microphones vont être installés à proximité des habitations entourant la zone d'étude afin de mesurer les niveaux de bruit avant l'installation du parc. L'acousticien est capable de modéliser les effets du futur parc sur le bruit ambiant. La réglementation française est très stricte en matière d'émission sonore. Le respect des seuils réglementaires nous permet d'assurer le maintien de la qualité du cadre de vie des riverains du parc.





Les retombées locales du projet

L'implantation d'un parc éolien est source de retombées significatives pour les communes d'implantation du parc, la communauté de communes de la Moivre à la Coole, ainsi que le département, et ce pendant toute la durée d'exploitation, soit 30 ans.

Concrètement, ce projet éolien va générer des recettes fiscales annuelles qui sont de l'ordre de 12 000 € par éolienne et par an pour les communes et de plus de 22 000 € pour la communauté de communes de la Moivre à la Coole.

De plus, afin que les **riverains bénéficient directement des retombées économiques**, nous souhaitons également vous proposer deux mesures :

Financement Participatif

Nous proposons un **financement participatif citoyen**, ce qui vous permettra de faire fructifier vos économies à travers l'achat d'obligations rémunérées annuellement à un taux de 5 %. Les équipes de Calycé vous accompagneront dans cette démarche.



Contribuer à la transition énergétique



Un prêt 100 % transparent



Simple, immédiat et sans frais



Participer à un projet de territoire en faveur de son autonomie énergétique

Coupon Energie

Nous proposons aussi des **Coupons Energie** pour une électricité à bas coût. En tant que riverain du futur parc éolien, vous pourrez y souscrire et **économiser de 10 à 25 %** sur votre facture annuelle d'électricité !*



Une énergie d'origine renouvelable et locale



Des projets en concertation avec les acteurs locaux



Une électricité verte moins chère que le tarif réglementé EDF



Un changement de fournisseur simplifié (en quelques clics sur internet)

*Le tarif de l'offre Calycé sera calculé en fonction du nombre d'adhésions, et sera destinée en priorité aux riverains des communes d'implantation du parc.

Dans cette logique de co-construction, **nous souhaitons surtout vous solliciter pour nous proposer des mesures d'accompagnement concrètes** que vous jugez pertinentes à mettre en place sur le territoire de Togny-aux-Boeufs et Vitry-la-Ville. Nous sommes à votre écoute pour nous faire part de vos idées à travers le site internet du projet :

www.parc-eolien-de-marias.fr



CALYCÉ
L'ancrage local.





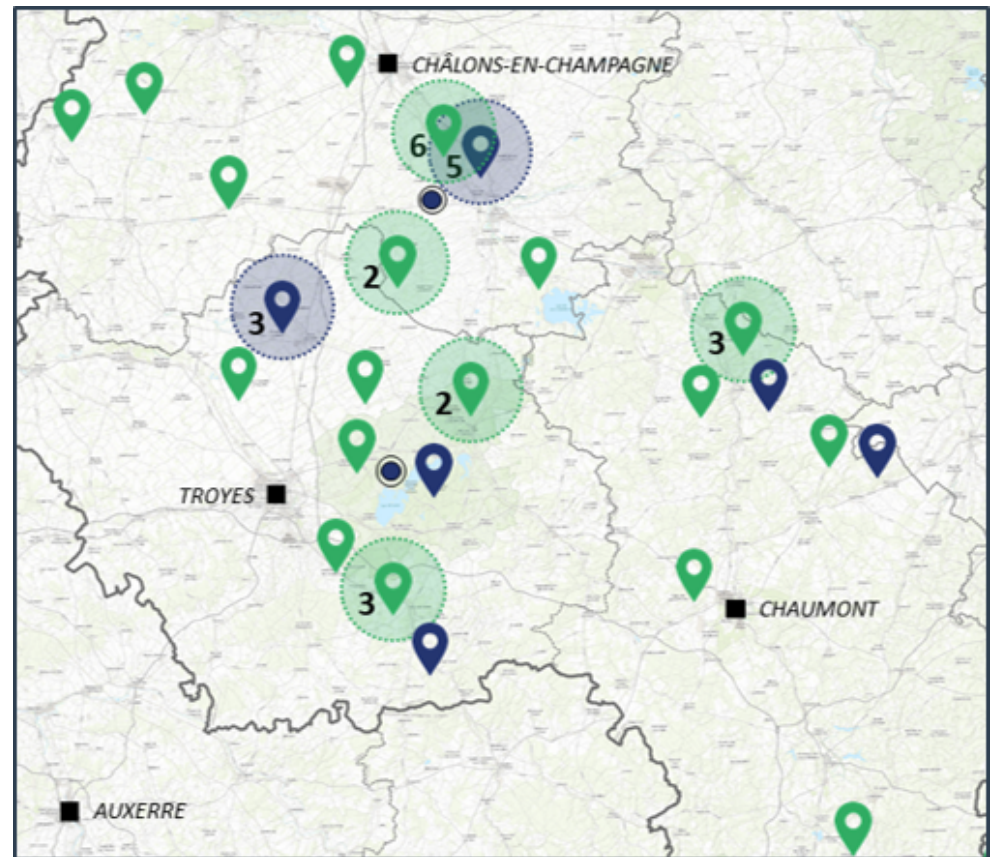
Calycé

Actifs dans l'éolien depuis 2002, nous avons fondé Calycé en 2011 autour de valeurs communes et fortes comme le respect de nos engagements, l'ancrage local, la capacité de travail et de réactivité.

Depuis 20 ans, les acteurs de Calycé s'inscrivent dans une relation de confiance et de concertation avec les acteurs locaux, les collectivités locales et les administrations afin de concevoir les projets les mieux adaptés aux spécificités locales.

Basés en Champagne-Ardenne depuis plusieurs générations et étant nous-mêmes agriculteurs, nous connaissons les problématiques du milieu agricole. Nous habitons à proximité d'éoliennes : elles font partie de notre quotidien ! Vous pourrez nous rencontrer facilement dans notre bureau de Vitry-la-Ville au 42 rue de Champagne.

Les parcs éoliens de Calycé - construits et en études -



250 MW
construits



1 884 MW
en études



Nous sommes à votre écoute !



Pierre-Charles Coulmy

Prospecteur foncier en charge des relations locales

Tél : +33 6 73 64 50 39

email : pierre-charles@calyce.dev



Marie Serbon

Responsable de la coordination des études

Tél : +33 6 48 36 63 70

e-mail : marie@calyce.dev



Emmanuel Adam

Responsable de la concertation locale

Tél : +33 6 85 44 74 61

e-mail : emmanuel@calyce.dev

Notre équipe est à votre écoute et reste à votre disposition pour discuter du projet. Vous pouvez contacter les membres de Calycé impliqués dans ce projet via le site internet dédié, nous vous répondrons sous les meilleurs délais.

www.parc-eolien-de-marias.fr

